

Le Maroc appelle l'ONU à la mise en oeuvre "effective" des décisions sur les OMD et le Moyen-Orient

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 07-12-2010 19:46:03

Le Maroc a appelé, lundi à New York, l'Assemblée générale de l'ONU à "mettre en oeuvre de manière effective ses décisions concernant les Sommets et sessions spéciales", notamment sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le Moyen-Orient.

"Si le renforcement du rôle et de l'impact de l'Assemblée générale passe par des mesures structurelles et organisationnelles, il requiert aussi la mise en oeuvre effective des décisions de ses Sommets et sessions spéciales à commencer par ceux concernant les Objectifs du Millénaire pour le Développement et le Moyen-Orient", a affirmé le représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, l'ambassadeur Mohamed Loulichki.

Intervenant lors d'un débat sur "la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale", l'ambassadeur a, de même, préconisé un plus grand effort de rationalisation afin de pallier aux carences, éviter les redondances et renforcer l'efficacité, tout en gardant à l'esprit "la nécessité de minimiser le fardeau financier sur les pays en développement".

Les résolutions adoptées jusqu'à présent par l'AG, qui occupe une place centrale en tant que principal organe de délibération, ont permis de réaliser quelques progrès vers le chemin de la revitalisation du travail de l'Assemblée générale, cependant beaucoup reste à faire, a estimé l'ambassadeur devant ses pairs.

Il a, dans ce cadre, appelé à faire de l'AG, "un organe fort, crédible, efficace et capable d'être à la hauteur des nouveaux défis du 21-ème siècle et de contribuer à l'édification d'un monde pacifique, plus prospère et plus juste".

Il a énuméré, dans ce sens, les objectifs stratégiques sur lesquels il importe de continuer à travailler, à savoir améliorer les pratiques et les méthodes de travail des grandes commissions, renforcer le rôle et la mémoire institutionnelle du Bureau, consolider le rôle et l'autorité du Président et rationaliser davantage l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Ce chantier doit être mené, selon lui, dans le respect des dispositions de la Charte des Nations Unies et de l'équilibre établi entre l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité en tant que responsable principal du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La Communauté internationale ambitionne, à travers la revitalisation de l'Assemblée et la réforme du Conseil de sécurité, de "rétablir et de renforcer la confiance" dans le multilatéralisme, "seul cadre susceptible d'assurer une prise en charge inclusive et équitable des intérêts et des aspirations légitimes" de l'ensemble des Etats membres des Nations Unies, a conclu l'ambassadeur.

MAP